



المركز الجهوي للاستثمار لجهة فاس مكناس
ⴰⵎⴰⵔⴰⵏ ⴰⵙⵜⴰⵎⴰⵔⴰⵏ ⴰⵙⵜⴰⵎⴰⵔⴰⵏ ⴰⵙⵜⴰⵎⴰⵔⴰⵏ
Centre Régional d'Investissement de la Région Fès-Meknès

AVIS DE PUBLICATION

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 04/2026/DSE/PI/CRIFM ATTRIBUTION DE LA SUBVENTION D'INSTALLATION AU PARC FÈS-SHORE

Le Centre Régional d'Investissement de Région Fès – Meknès, lance le présent **Appel à Manifestation d'Intérêt** en vue de l'octroi d'une subvention d'installation destinée aux entreprises souhaitant s'implanter au sein du Parc Fès-Shore. Ce dernier, situé sur la Route de Sidi Harazem, à proximité du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Fès, et offre une accessibilité de 10 min du centre-ville de Fès et de 20 minutes de l'aéroport international et de l'autoroute.

La subvention octroyée par le conseil de la région Fès-Meknès, peut atteindre un montant maximal de 2.000.000, elle est spécifiquement dédiée à couvrir partiellement les charges des travaux d'aménagement de l'espace de travail (hors mobilier).

Le Parc Fès-Shore est dédié aux métiers de l'écosystème de l'offshoring : BPO, ITO, ESO et CRM. Il est doté d'une infrastructure aux standards internationaux. Il s'étend sur 22 hectares, avec 13 000 m² supplémentaires en cours de développement (troisième tranche), il propose une surface minimale de 400 m² par plateau, uniquement proposés à la location. À terme, il offrira 120 000 m² de bureaux et services.

Cette subvention s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour la promotion de l'investissement dans le secteur de l'offshoring au niveau de la région Fès-Meknès, en vue de renforcer sa compétitivité et son attractivité. La région offre un bassin de ressources humaines qualifiées, disponibles en nombre suffisant et à un coût optimisé.

Les investisseurs souhaitant bénéficier de cette subvention d'installation, doivent :

- Exercer une activité offshoring conformément aux dispositions de la circulaire du Chef du Gouvernement ;
- S'engager à créer et maintenir au moins 100 postes d'emplois nets sur ce site pendant une durée minimale de 24 mois.

Cet Appel à Manifestation d'Intérêt est ouvert aux sociétés répondant principalement aux deux critères cités ci-dessus. Les modalités détaillées de participation ainsi que les critères additionnels sont disponibles dans le manuel de procédure qui peut être téléchargé à partir du site du CRI :

<https://fesmeknesinvest.ma/>

Les demandes des candidats doivent parvenir au siège du Centre Régional d'Investissement de la région Fès Meknès au plus tard le **10/09/2026 à 15h** sous plis fermés mentionnant la référence « **APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 04/2026/DSE/PI/CRIFM POUR BÉNÉFICIER DE LA PRIME D'INSTALLATION AU PARC FÈS-SHORE** » à l'adresse suivante :

**CENTRE REGIONAL D'INVESTISSEMENT DE LA REGION FES MEKNES,
45 AVENUE TAHA HOUCINE, 30 000 FES, MAROC**

